

vivres en abondance, dans une place où l'ennemi n'était pas en état de la forcer, jugea à propos de se rendre par composition.— Pantagoët eut bientôt le même sort que le fort St. Jean et le Port-Royal: et toute l'Acadie et la partie méridionale du Canada se trouvèrent pour la troisième fois au pouvoir des Anglais.

Quelque temps après, le fils du sieur Le Borgne revint en Acadie avec un marchand de Larochelle, nommé GUILBAUT, qu'il s'était associé, entra dans le port de la Hève, et y construisit un fort de pieux. Les Anglais n'en furent pas plutôt informés, qu'ils marchèrent à la Hève, pour en déloger les Français. A leur approche, Le Borgne, aussi peu guerrier que son père, se sauva dans les bois, avec une partie de ses gens; ce qui n'empêcha pas Guilbaut de se défendre avec vigueur. Le commandant anglais fut tué aux premières attaques, ainsi que plusieurs de ses gens; ce qui obligea les autres à s'éloigner. Ils se préparaient néanmoins à revenir à la charge, lorsque Guilbaut, qui n'avait d'autre intérêt à la Hève que celui de ses effets, leur fit proposer un accommodement. Il convint de leur remettre le fort, à condition que tout ce qui appartenait à lui et à ses gens leur serait remis. Il prétendait bien que son associé serait compris dans le traité; mais les Anglais ne l'ayant pas trouvé dans le fort, en y entrant, ils s'opiniâtrèrent à l'exclure de la capitulation; et la faim le contraignit bientôt à venir se remettre prisonnier entre leurs mains.

M. Denys, délivré des appréhensions que lui avaient causées Le Borgne, père, avait profité de cet intervalle de calme, pour réparer ses pertes, et pour se fortifier contre les Anglais, dont il ne devait pas s'attendre à être plus épargné que ne l'avaient été ses deux collègues. Mas cet intervalle fut de courte durée, et quoique les Anglais n'eussent pas pensé à l'inquiéter, sa condition n'en fut pas plus heureuse. Il était assez tranquille dans un fort, qu'il avait construit à *Chédabouctou*, sur la côte orientale, lorsqu'un nommé LAGIRAUDIÈRE, qui, sur un faux exposé, avait obtenu, par surprise, de la Compagnie des Indes Occidentales, la concession de Camceaux, &c. arriva à ce port, saisit un bâtiment chargé de vivres pour la compte de M. Denys, et envoya sommer ce gouverneur de lui remettre Chédabouctou, et tout ce qu'il possédait jusqu'au *Cap St. Louis*, comme étant compris dans sa concession. M. Denys lui fit réponse qu'il n'en ferait rien, attendu qu'il n'était pas probable que la compagnie eût donné à un autre ce qu'elle lui avait vendu. Lagiraudière lui répliqua qu'il était muni d'une commission en bonne forme, et qu'il avait de quoi le forcer à lui remettre son fort, s'il ne le faisait de bon gré. En effet, ayant appris que M. Denys avait renvoyé la plupart de ses gens à l'Île Royale, faute de vivres pour les nourrir, Lagiraudière se mit en devoir de réduire Chédabouctou; mais il y trouva le gouverneur bien retranché, avec des canons et des pierriers. Il ne laissa pourtant pas de le sommer de nouveau de lui livrer sa